

COMPTE RENDU DU CCAS du 28 Aout 2020

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs Girot Thierry, Clauzier Brigitte, Courtault Joëlle, Talaron Nadège, Debard Jean-Louis, Faure Jean-Marc, Pagnault Pierre, Sauzée Georgette,

Absents excusés : néant

ORDRE DU JOUR :

- 1) Prise de contact des membres du conseil d'administration,
- 2) Présentation du budget 2020 du CCAS d'Arcens,
- 3) Réflexion sur la préparation des colis et du repas de fin d'année,
- 4) Organisation du service surveillance de nos aînés (canicule, covid19,)
- 5) Réflexion sur l'organisation de la semaine bleue du 5 au 11 octobre 2020 :
Semaine nationale des retraités et des personnes âgées,
- 6) Animation ateliers numérique CIAS,
- 7) Question diverses.

- 1) Prise de contact des membres du conseil d'administration,

Monsieur le maire, procède à un tour de table afin que les nouveaux élus puissent se présenter dans leurs différentes fonctions électives et associatives.

- 2) Présentation du budget 2020 du CCAS d'Arcens,

Monsieur le Maire présente au conseil, pour information, le compte administratif 2019 ainsi que le budget du CCAS 2020 votés en février. Le détail des chiffres en recettes et dépenses en est donné et n'appelle pas de remarques particulières.

- 3) Réflexion sur la préparation des colis et du repas de fin d'année,

Monsieur le maire explique l'organisation habituelle pour la préparation des colis de Noël aux personnes âgées (choix des produits locaux et adaptés notamment pour les pensionnaires de l'EHPAD). Une réflexion est également engagée sur la possibilité de faire un repas de fin d'années, ou pas, en fonction des contraintes sanitaires lié au Covid 19. Il propose au conseil de se retrouver fin Octobre pour finaliser ces préparations.

- 4) Organisation du service surveillance de nos aînés (canicule, covid19),

Comme chaque année, Monsieur le maire demande à son conseil d'exercer des mesures de vigilances auprès des aînés de la commune, afin de passer au mieux les périodes de fortes chaleurs, et également celle de l'épidémie de Covid 19. Des contacts téléphoniques réguliers sont réalisés afin de proposer nos services à ceux-ci en cas de besoins.

5) Réflexion sur l'organisation de la semaine bleue du 5 au 11 octobre 2020,

Monsieur le Maire explique la démarche de la semaine bleue, semaine nationale envers les personnes âgées. Il souhaite que le CCAS d'Arcens s'inscrive dans cette démarche et propose de réaliser une action dans ce cadre. Également un point de vigilance sera fait pour cette période en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid 19.

6) Animation ateliers numérique CIAS,

Monsieur le Maire présente le dispositif Ateliers Numérique CIAS. Ce dispositif permettra une initiation à l'informatique sous forme de cinq ateliers. Il sera ouvert à tous les publics en demande de connaissance de base. Arcens devrait bénéficier de ces ateliers en 2020 ou en 2021 (les dates seront communiquées ultérieurement, places limitées à huit).

7) Questions diverses.

- Mme Sauzée Georgette demande s'il serait possible de mettre des arrosoirs au cimetière, cette demande est validée.

- Mr Debard sollicite Mr Le maire afin de rencontrer Mme la directrice de l'EHPAD de Saint Martin de Valamas pour traiter un dossier urgent de la commune. Ce qui sera fait.

